



Travail semaine cfa en apprentissage

Par Quentin

Bonjour,

Actuellement en 2e année de bts mon employeur souhaite me proposer un contrat ce qui est plutôt une bonne nouvelle mais au vu du contrat le bts n'a servi à rien bref

Depuis deux ans j'alterne une semaine cfa une semaine entreprise mais en travaillant TOUT les samedis

J'effectue donc des semaines à 42h30 en période CFA et 27h30 période entreprise

La question est simple : mes samedis de période CFA ne devraient-ils pas être majorés en heures supplémentaires ?

Si oui comment le dire et que réclamez à mon employeur ?

Merci par avances